

COMMENT CRÉER VOTRE OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ?

Le CROCIS vous accompagne



Un observatoire économique pour quoi faire ?

Un observatoire économique permet le suivi de l'activité économique d'un territoire, d'un secteur, à travers une série d'indicateurs et d'enquêtes.

C'est un outil d'aide à la décision pour les politiques publiques, qui peuvent s'appuyer sur les données issues de l'observation afin de piloter leur stratégie territoriale.

Une assistance à chaque étape du processus de création de l'observatoire

- Collecte et structuration des données,
- Détermination des actions prioritaires,
- Choix d'une gouvernance,
- Elaboration d'un organigramme,
- Recrutement du personnel,

Il permet de :

- **Elaborer un diagnostic économique du territoire**
- **Favoriser les échanges** entre les différents acteurs locaux,
- **Déterminer les actions prioritaires** sur la base des données pertinentes,
- **Evaluer l'impact des dispositifs et actions** mis en place,
- **Réaliser des prestations**, études sectorielles et territoriales (opportunités d'affaires, choix d'implantation) à destination des chefs d'entreprises, politiques, investisseurs, porteurs de projets.

- **Choix des outils nécessaires,**
- **Elaboration du programme de travail annuel,**
- **Sélection des indicateurs de suivi,**
- **Réalisation et diffusion des publications.**

Contact : crocis@cci-paris-idf.fr

Ils nous ont déjà fait confiance



 CCI MARTINIQUE



 CCI ÎLES DE GUADELOUPE

Un centre d'observation de

 CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE PROSPECTIVE